



Rapport du maire sur la situation financière 2023

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élu(e)s ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Le rapport financier pour l'année 2022, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 5 544 398 \$, de charges de 5 556 350 \$ pour un déficit de l'exercice de 11 952 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 1 127 474 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2022 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	39 530 \$
Réserve Développement 279	1 059 532 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	195 441 \$	Réserve entente incendie	41 386 \$
Réserve projet communautaire	74 000 \$	Surplus non affecté	1 104 097 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2023

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2023, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2023 sont de 5 309 483 \$, soit 5,59 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité et de la hausse des montants perçus en services rendus.

Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un surplus projeté, après conciliation, de 96 868\$. Cette situation est principalement due à une hausse des revenus projetés et via le transfert de montant de certaines réserves financières.

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	882 442\$	926 328\$	(43 886\$)
Sécurité publique	638 902\$	662 000\$	(23 098\$)
Transport	1 355 025\$	1 340 063\$	44 962\$
Santé et bien-être	12 600\$	801\$	11 799\$
Hygiène du milieu	1 293 022\$	1 268 862\$	24 160\$
Aménagement/urbanisme	141 889\$	140 368\$	1 521\$
Loisirs et culture	1 085 316\$	1 190 561\$	(105 245\$)
Frais de financement	157 613\$	157 955\$	(276\$)
Total après conciliation			96 868\$

Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Installation d'un équipement de levage au garage déneigement ;
- Réaménagement du parc Dion ;
- Construction de l'avenue Lemieux (école) ;
- Finalisation de la réfection de l'avenue Lapierre ;
- Poursuite de la recherche en eau ;
- Planification de la poursuite du Développement 279 ;
- Achat d'une caméra thermique.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2023 avec un budget équilibré.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au Budget, d'autres au Programme triennal d'immobilisations. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Planifier le remplacement de la caserne incendie ;
- Avancer le projet de jeux d'eau ;
- Étude électrique réservoir d'eau potable ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2023

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport du maire qui dépassent la somme de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
R. Beaumont & Fils Inc	Forages recherche en eau	77 563,88 \$
Équipements récréatifs Jambette Inc	Module de jeux parc Dion	89 105,63 \$
Stantec Consulting Ltd	Conception avenue Lemieux	87 946,41\$
Philippe Gosselin & Ass. Ltée	Approvisionnement carburant	52 286,89\$
Espace communautaire Saint-Charles	Subvention salle communautaire	25 000,00 \$
Fédération québécoise des municipalités	Renouvellement contrat assurances générales	97 879,82 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	Construction rue Lemieux	1 688 900,84\$
Groupe ABS Inc.	Contrôle de matériaux construction rue Lemieux	31 311,04\$
Groupe GEOS	Étude géotechnique construction rue Lemieux	27 191,59\$
Hydro-Québec	Alimentation électrique	185 917,26\$
Réal Huot Inc.	Conduites et pièces eau et égout	32 638,05\$
Macpeck Inc.	Pièces machinerie	46 044,68\$
Denis Turgeon Enr.	Entretien espaces verts et déneigement	57 018,07\$
Eurofins Environnex	Tests eau potable et eaux usées	29 793,24\$
Goulet Godbout Notaires	Achat terrain Développement 279	72 099,78\$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, le traitement des élu(e)s pour l'année 2023 est le suivant :

	Maire	Conseiller		Maire	Conseiller
Rémunération	15 476 \$	5 152 \$	Allocation	7 738 \$	2 576 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Les membres du conseil compléteront l'étude du Budget 2024 au cours des prochaines semaines et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées, tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2024 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 21 décembre 2023, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,



Pascal Rousseau